

Communiqué de presse
Paris, le 27 mars 2018

Nouveau plan de prévention santé

L'implication des biologistes médicaux dans le champ du dépistage et de la prévention entendue par Santé public France

Dans la foulée des annonces d'Agnès Buzyn en matière de prévention faites le 26 mars, le Syndicat des biologistes (SDB), en présence des autres syndicats, a engagé hier avec le Directeur général de Santé public France, Dominique Bourdillon, une discussion pour que les biologistes intègrent enfin le champ du dépistage et de la prévention dont ils étaient exclus jusqu'ici. **Cet entretien a été très positif pour le Syndicat et il semblerait que la légitimité du réseau des biologistes médicaux** soit pris en compte et que notre volonté d'être intégrés aux actions de prévention lancées par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, **aient été entendues.** « *Pour les biologistes médicaux, la prévention est un thème central pour l'amélioration de la santé publique. N'oublions pas que prévenir une pathologie est le principe même du rôle du biologiste* », précise François Blanchecotte, président du SDB.

La prévention : une priorité pour la profession

« *Nous sommes en première ligne pour faire passer les messages de prévention, insiste François Blanchecotte, puisque nous sommes en contact quotidiennement avec pas moins de 500 000 patients.* » Par exemple, réaliser un examen de biologie pour identifier une glycémie et anticiper son éventuelle évolution vers un diabète ou mesurer une créatinine pour prévenir d'une maladie rénale, c'est déjà agir dans le champ de la prévention.

D'autre part, de longue date, le syndicat mène régulièrement des campagnes de prévention et de dépistages parfois gratuites sur différentes pathologies comme le VIH ou le VHC. 2018 est d'ailleurs marquée par une action de prévention menée par le syndicat puisqu'une vidéo pédagogique sur la prévention du VIH a été lancée et sera visible sur des écrans vidéo dans les salles d'attente des laboratoires de biologie médicale.

Pour visionner la vidéo : <https://vimeo.com/261444322/9374357915?idU=1>



Des pistes pour une mise en œuvre rapide

Lors de cette rencontre, plusieurs axes ont été évoqués pour impliquer très concrètement les biologistes médicaux. Il a ainsi été notamment question de :

- Impliquer la profession lors de la semaine de prévention des maladies infectieuses en novembre prochain afin de consolider la base de données médicales ;
- Revoir les textes qui excluent inexplicablement les biologistes médicaux de l'usage des Tests rapides d'orientation diagnostique (Trod). Or, le ministère souhaitant développer le recours au Trod en matière d'hépatite C et B et de VIH, il apparaît préjudiciable de ne pas s'appuyer sur le réseau des experts du dépistage que sont les biologistes médicaux. Le syndicat a également

souligné l'implication de la profession en matière de dépistage puisque 95 % des tests HIV sont aujourd'hui réalisés en laboratoire pour 17 € (intégralement remboursé par l'Assurance maladie lorsqu'il est prescrit), soit un coût inférieur à celui des Trod et des autotests aujourd'hui sur le marché.

Il a enfin été rappelé que le préambule de l'accord triannuel signé avec l'ancien Directeur de l'Assurance maladie décrivait clairement le rôle du biologiste dans le diagnostic mais également dans la prévention et le dépistage. Or, depuis 2014, l'ensemble de la profession attendait que les modalités de cet accord en matière de prévention et dépistage soient enfin mis en œuvre. Il semble que la rencontre avec le Directeur de Santé publique France soit un digne positif dans ce dossier.

Contacts Presse

LauMa communication

Laurent Mignon - laurent.mignon@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 20

Emmanuelle Klein - emmanuelle.klein@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 22